

TECH LAW CLINICS



UN PROJET EUROPÉEN INNOVANT

L'IMPACT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES
SUR LE DROIT DE DEMAIN



Transdisciplinaire



Professionalisant



International

Depuis 3 ans, la Faculté de droit de l'UCLy a lancé une démarche novatrice d'expérimentation et d'application du droit impacté par les nouvelles technologies : la clinique de la prospective juridique. Forte de son succès cette initiative a convaincu les instances européennes, remporté l'appel à projets Erasmus+ Partenariats stratégiques 2019 et devient « Future TechLawClinics ». Quatre Universités européennes ont souhaité s'associer au projet, co-monté par la Faculté de Droit, le Vice-Rectorat Recherche de l'UCLy et la Cour administrative d'appel de Lyon. Son principal objectif est de professionnaliser les étudiants en droit, dès la licence, et de les sensibiliser aux enjeux juridiques de demain liés aux nouvelles technologies (véhicules autonomes, robotisation, intelligence artificielle, blockchain,...).

LES POINTS INNOVANTS POUR LE MONDE INDUSTRIEL ET LA R&D

Les entreprises sont des partenaires essentiels dans la mesure où elles sont à la source de l'émergence de nouveaux défis technologiques. Elles permettent à l'Université de mieux identifier les enjeux et problématiques et de proposer le plus en amont possible des solutions opérationnelles sur ces questions. La participation des entreprises au projet permet donc de garantir une synergie constante entre leurs besoins et les compétences développées au sein de la formation universitaire et de la clinique juridique.

Ce projet a un impact positif sur les entreprises notamment en développant des compétences en matière de responsabilité sociale de l'entreprise, en permettant d'anticiper des risques de développement des produits ou de la recherche fondamentale par les instances intéressées (comité scientifique/technique ; service risk management/development) et des problématiques juridiques stratégiques, prospectives et inédites.



LES POINTS INNOVANTS POUR LES ÉTUDIANTS

Les cliniques juridiques instaurent une pédagogie innovante. Elles permettent aux étudiants de dépasser les programmes classiques des études de droit pour appréhender des problématiques juridiques prospectives liées aux nouvelles technologies. Elles s'appuient sur une méthodologie pratique visant à ouvrir les étudiants sur la pluridisciplinarité du monde professionnel dans lequel ils seront amenés à exercer leurs aptitudes et compétences. Elles les confrontent très directement aux réalités du monde professionnel grâce à l'accompagnement par des juristes professionnels mais aussi par des acteurs du monde de l'entreprise.

Ce projet permet aux étudiant d'acquérir, entre autres, des compétences en droit du numérique et des nouvelles technologies, un savoir-faire juridique, des compétences techniques (rédaction d'actes juridiques et travaux de recherche, proposition de solutions innovantes aux interrogations sociales et juridiques).



LES POINTS INNOVANTS POUR LES PRATICIENS

Le développement de procès-fictifs basés sur une situation imaginée dans un futur proche impliquant des développements technologiques que l'on peut raisonnablement prévoir à cet horizon de temps (voiture autonome, robot-compagnon etc) permet de tester le droit actuel dans ce nouveau contexte. L'émergence d'un débat pointu sur les nouvelles technologies, est porteur de réflexions d'avant-garde.